

SEANCE DU 29 JANVIER 2009

L'an deux mil neuf, le vingt neuf janvier à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, le 24/01/2009, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry BRUNET, Maire.

Etaient présents : Mrs BRUNET, CHAMPIGNY, Mme CHAVIGNY, Mrs MONTIER, DOREAU, MASSÉ, DURAND, GREMAT, VANDENDORPE, Mme GUERIN Magali, Mr AVOLIO, Mmes CHEVALIER, BOURGUIGNON, Mr MAURICE formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : Mme GUERIN Isabelle.

Monsieur MASSÉ David est élu secrétaire.

1 – ELABORATION DE LA CARTE COMMUNALE

Projet de dossier de Zone d'Aménagement Différé

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'avancement de l'élaboration de la carte communale.

Après étude du plan de zonage établi par le bureau d'étude ECCE TERRA, la commission a modifié le périmètre du secteur constructible en l'ajustant.

Monsieur CHARRIER, DDE Chinon, et le bureau d'étude informent la commission de la possibilité de réaliser, en parallèle de la carte communale, un dossier de ZAD permettant de définir un projet d'aménagement cohérent sur un secteur défini, dans le but pour la commune d'acquérir les terrains en exerçant un droit de préemption.

Dans l'attente d'éléments et de renseignements complémentaires, le Conseil Municipal diffère la constitution du dossier de ZAD.

Phase du projet de la Carte Communale :

Consultation des services de l'Etat :

- D.D.E.
- D.D.A.S.S.
- PREFECTURE Service Prévention des Risques d'Inondation

Une réunion de présentation et de justification du projet de carte communale sera tenue à la mairie le jeudi 12 mars 2009 à 10 heures.

Consultation des services associés :

- Chambre d'Agriculture
- Centre Régional de la Propriété Forestière
- Institut National des Appellations d'Origine contrôlée

dont la consultation est obligatoire avant l'enquête publique.

2 – STATION d'EPURATION de NOUATRE

Travaux d'amélioration du silo à boues

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux d'amélioration du silo à boues seront réalisés à la station d'épuration de Nouâtre.

Les travaux projetés comprennent :

- Construction d'un silo de stockage en béton armé d'une capacité de 750 m³
- Mise en place d'une nouvelle pompe d'extraction des boues
- Construction d'une aire bétonnée de reprise des boues
- Acquisition d'une tonne à lisier à double essieu, capacité de 8 m³
- Travaux divers de clôture, de canalisation et de voirie pour raccorder le nouvel ouvrage.

.../...

L'estimation prévisionnelle des travaux projetés s'élève à 273 500 Euros H.T.
Subvention Conseil Général 20%
Subvention Agence de l'Eau 30%
Participation des communes : 136 700 Euros
Nouâtre : 55% Marcilly et Maillé : 22,50 %.

Le Conseil Municipal décide d'inscrire au budget service assainissement de l'année 2009 la somme de 31 000 Euros correspondant à la participation de la commune.

3 – REDEVANCE ASSAINISSEMENT EAUX USEES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à la révision de la redevance assainissement eaux usées.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
FIXE le montant de la redevance assainissement eaux usées à compter du 1^{er} juillet 2009 comme suit :

PART FIXE :	79,00 Euros
PART VARIABLE :	0,99 Euro le m3 d'eau consommé

Le recouvrement de cette redevance assainissement est confié à SOGEA suivant convention en date du 10 juillet 2008.

4 – CARTOGRAPHIE DES POINTS LUMINEUX AUDIT ENERGETIQUE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Vu la délibération n° 2008-74 du Comité Syndical du SIEIL en date du 11 décembre 2008 concernant les subventions à l'Eclairage public,
Considérant qu'il est indispensable de faire un état des lieux précis sur le réseau et le matériel d'Eclairage Public de la commune ainsi que sur les consommations électriques avant toute action,
Considérant la nécessité de diminuer les nuisances lumineuses ainsi que le coût budgétaire du poste électricité de la commune et d'améliorer la qualité de l'Eclairage Public,
Décide de solliciter le SIEIL pour le lancement d'un audit énergétique de l'Eclairage Public de la commune,
Accepte de remettre au SIEIL après cet audit, les certificats d'économie d'énergie afférant aux travaux d'Eclairage Public subventionnés,
Précise que le Conseil Municipal prend acte qu'en contrepartie il renonce, au prorata du coût de l'audit, à la subvention à laquelle la commune pouvait prétendre pour la même année.

5 – SUBVENTION 2009 à l'ASSOCIATION PLANETE LOISIRS de NOUATRE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter une subvention à l'Association Planète Loisirs de Nouâtre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
DECIDE de verser une subvention d'un montant de 400,00 euros à l'Association Planète Loisirs.
Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'année 2009 Compte 6574.

6 – SUBVENTION BIBLIOTHEQUE : Acquisition de livres Année 2009

Dans le cadre du dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général pour l'aménagement de la bibliothèque municipale, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour prétendre à l'aide du Département, il convient d'inscrire au budget 2009 la somme de 1 112,00 Euros (soit 2 € X 556 habitants) pour l'acquisition de livres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
DECIDE de verser une subvention d'un montant de 1 112,00 Euros à l'Association Grain de Sel qui gère la bibliothèque municipale, pour l'acquisition de livres en 2009.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'année 2009 Compte 6574.

QUESTIONS DIVERSES

Commission des bâtiments : Réunion Jeudi 5 février 2009 à 18 heures
Travaux aménagement de la bibliothèque.

Séances d'information aux élus

Une réunion d'information sur le thème « Préparation des budgets primitifs 2009 » aura lieu le mercredi 11 février 2009 à 17 heures, à Parçay-sur-Vienne.

Fait et délibéré les an, mois et jour susmentionnés.

Le Secrétaire,

Le Maire,

Les membres présents,